



Enjeux

Dans le cadre de la réforme des études de santé, et afin de proposer l'accès à ces études de santé aux lycéens et lycéennes de profils variés, un parcours accès santé a été créé dans la licence Sciences pour l'Ingénieur. Ce parcours permet d'accéder à la 2^{ème} année des études de santé (médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie et kinésithérapie) et de déboucher ainsi sur l'ensemble des métiers associés à ces différentes filières (kinésithérapeute, sage-femme, chirurgienne, pharmacienne...), ou de se diriger vers les métiers de l'ingénierie.

Présentation du diplôme

La licence 1 SPI accès santé est une voie permettant d'accéder soit à la deuxième année des études de santé, soit à la deuxième année de Licence SPI. En conséquence, ce parcours spécifique de 1^{re} année permet aux étudiants de suivre une « Option santé » comprenant des enseignements spécifiques préparant au concours d'entrée en 2^e année des études de santé en complément des enseignements de mathématiques, physique et informatique, associé aux sciences appliquées dans les secteurs de l'électronique et du génie civil. Les étudiants non admis aux études de santé mais ayant validé la 1^{re} année de Licence pourront intégrer, de droit, la seconde année de formation de la Licence SPI ou la seconde année de formation de la Licence SPI Accès Santé.

Rythme de la formation

La licence 1 Accès Santé se déroule sur une année et est organisée en deux semestres. Il est important de noter que le redoublement n'est pas autorisé dans ce parcours, ni dans les autres parcours de licences 1 accès Santé de l'Université de Nantes.

Le temps de présence hebdomadaire moyen des étudiants de cette formation est d'environ d'une vingtaine d'heures. Il se décompose de la manière suivante :

- des enseignements (une quinzaine d'heures) dans le domaine de la mention Sciences pour l'Ingénieur : plus généralistes au semestre 1, plus spécialisés au semestre 2. Ces heures se répartissent en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). La majorité des enseignements du semestre 1 sont effectués en cours travaux dirigés intégrés (CTDI).
- des enseignements de l'option santé (5-6h).
- des enseignements à caractère méthodologique et/ou préprofessionnel.

On estime qu'un travail personnel d'une durée hebdomadaire au moins équivalente est nécessaire pour réussir en licence.

Les attendus

Cadrage national des attendus

- Disposer de compétences scientifiques
- Disposer de compétences en communication
- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Attendus spécifiques

- Disposer d'une très bonne maîtrise en mathématiques.
- Disposer d'une bonne maîtrise en physique/chimie.

Organisation de la 1^{re} année et matières enseignées

Au premier semestre, le programme est composé d'enseignements fondamentaux scientifiques dans les domaines de la physique, de la chimie, des mathématiques et de l'informatique, complétés par des enseignements transversaux : anglais, Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) et outils numériques. En parallèle, ce parcours propose aussi des enseignements dans le domaine de la santé : chimie-biochimie, biologie cellulaire, physique-biophysique et anatomie.

Au second semestre, la spécialisation dans la mention Sciences pour l'Ingénieur se fait plus précise, avec des enseignements en mécanique, électricité, thermodynamique et mathématiques,

complété par un module transversal d'anglais. En parallèle, le parcours continue de proposer des enseignements dans le domaine de la santé : bio-statistiques, histologie – embryologie, physiologie, médicament, santé publique, sciences humaines et sociales.

Que faire après ?

Poursuite d'études possible

Après une Licence 1 Sciences pour l'Ingénieur accès santé validée, il est possible de poursuivre en 2^{ème} année des études de santé (si admission au concours) ou de poursuivre en 2^{ème} année de la licence Sciences pour l'Ingénieur.

S'il n'y a pas de réussite au concours, les étudiants ont la possibilité de se présenter une seconde fois aux épreuves d'admission à la 2^{ème} année des études de santé, en s'inscrivant en Licence 2^{ème} année Sciences pour l'Ingénieur option santé.

En cas de non réussite au concours des épreuves de santé, les étudiants peuvent continuer leur cursus dans la licence Sciences pour l'Ingénieur. Toutes les poursuites d'études offertes par cette licence leur sont ouvertes.

Contacts

Renseignements

responsables-L1-sciences@univ-nantes.fr

Informations complémentaires

www.univ-nantes.fr/lyceens/portail-sante

<https://sciences-techniques.univ-nantes.fr/formations>

Contacts scolarité / inscriptions :

Service Scolarité de l'UFR sciences et techniques

2, rue de la Houssinière - BP 92208

44322 Nantes Cedex 3 - FRANCE

Tél. : 02 51 12 52 44

scolarite-sciences@univ-nantes.fr

